



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des patrimoines,
de la mémoire et des archives

Soutien aux projets pédagogiques d'enseignement de défense

Chemins
de **MÉMOIRE**

Educ@def

Vous représentez un établissement scolaire ?

Une association ?

Une collectivité territoriale ?

La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées soutient plus de 800 projets d'enseignement de défense par an. Ces actions visent à faire connaître aux jeunes générations ce qu'est la défense, à travers ses missions, son histoire et son patrimoine.

Vous souhaitez répondre à nos appels à projets ?

Dans les commissions de soutien à l'enseignement de défense, la DPMA porte une attention particulière aux actions en réponse aux appels à projets conduits en partenariat avec l'éducation nationale et l'enseignement agricole.

Procédure :

étape /
étape

www.cheminsdememoire.gouv.fr/educadef
dpma-bapi.correspondant.fct@intradef.gouv.fr

Educ@def

Enseigner la défense et la sécurité
nationale : programmes et ressources

Bâtir un projet pédagogique

Se former

1 / Téléchargez le **dossier de
demande de subvention**
sur le site :

> Rubrique :

« **Financement des projets
pédagogiques** »

Financement de projets pédagogiques

Offre pédagogique des lieux de mémoire

Concours

Opération Héritiers de mémoire

Travaux pédagogiques des établissements et
associations

Les trinômes académiques

Chemins
de **MÉMOIRE**

2 /

Une fois complété,
envoyez-nous le dossier
sous format papier ou
électronique.

Commission Interministérielle de Coopération Pédagogique (CICP)
DEMANDE DE SUBVENTION
Ecoles - Collèges - Lycées



3 /

Vous serez informés
par courrier de la
décision de soutien
financier.

Cette demande de subvention est également téléchargeable sur les sites internet des
ministères :
• de la défense : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>

***Vos travaux peuvent être
mis en valeur au plan national :***

**Réalisation d'un film dans le cadre de l'action
"Héritiers de mémoire", participation à une cérémonie,
à une exposition, diffusion sur internet
ou dans la revue Les Chemins de la Mémoire etc.**

www.cheminsdememoire.gouv.fr/educadef

Ministère des Armées

DPMA/SDMC/BAPIM

60, boulevard du Général Martial Valin
CS21623 - 75009 Paris Cedex 15